

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 26 (1954)
Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte;
M. A. Stalder, secrétaire du Cartel romand
d'hygiène sociale et morale;
Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte;
A. Guyonnet, architecte
Dr A. Montandon;
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction:
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05

COMITÉ DE RÉDACTION

Président: M. A. Maret.
Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques post. II. 66 22 Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes
reçoivent « Habitation »

U. S. A. L. Section romande de l'Union
suisse pour l'amélioration du
logement;

F. A. S. Section romande de la Fédération
des architectes suisses;

S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Lausanne;

S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Genève;

S. A. L. Société pour l'amélioration du
logement, Genève;

S. D. T. Société des dessinateurs et des
techniciens du canton de Vaud,
Lausanne;

FAMILIA, Société coopérative d'habita-
tion;

SYNTEC, Syndicat général des employés
techniques, Genève;

F.O.M.H.A.B. Coopérative d'habitation,
Genève.

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22

UN TEXTE

*Tout homme a droit au logement salubre lui assurant les
besoins essentiels d'air, de lumière, d'eau, de chauffage et de
confort minimum.*

*Tout homme a droit à la cité saine. Il a droit à être pro-
tégé contre l'insalubrité et les dangers de la vie urbaine.*

*Tout homme a le devoir de respecter le logement qu'il occupe
et le site dans lequel il se trouve.*



« Elle m'aime, un peu, passionnément... »
(Cosmopress)

SOMMAIRE:

Esthétique et économie	9
La recherche dans le domaine du bâtiment et l'aménagement du territoire	11
Les conditions générales de la construction aux Etats-Unis	14
L'industrialisation du bâtiment en France	17
L'encouragement à la construction en Suisse alémanique	21
Le point de vue du Parti coopératif britannique sur la natio- nalisation des terres	21
Bibliographie	23
Informations	23